e-MECeF

Direction Générale des impôts - Bureau 18 RDC
(+229) 94 95 44 15 - emecefbenin@finances.bj

www.impots.finances.gouv.bj

Direction Générale des Impôts du Bénin

e-MECeF

PARTOUT ET À TOUT MOMENT, ÉDITEZ VOS FACTURES NORMALISÉES.

Service disponible gratuitement sur le site **https: //e-mecef.impots.bj**

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Direction Générale des Impôts

e-MECeF

Qu'est-ce que c'est ?

e-MECeF est la version dématérialisée ou la version en ligne des Machines Électroniques Certifiées de Facturation (MECeF) qui permet aux contribuables conformément à la loi de délivrer à l'occasion des transactions avec leurs clients, des factures normalisées à l'adresse

https://e-mecef.impots.bj.

Quels sont les supports compatibles ?

Les supports compatibles pour l'édition des factures normalisées à partir de la plateforme e-MECeF sont :

Qui peut y accéder ?

La plateforme e-MECeF est destinée aux :

- Consultants freelance/ indépendants (Professeurs, Ingénieurs...)
- Prestataires individuels (Avocats, Huissiers, Géomètres, Notaires, Architectes....)

Exceptées les deux catégories ci-dessus énumérées, les autres contribuables intéressés par l'utilisation de la plateforme e-MECeF ne pourront le faire que sur autorisation expresse de la DGI.

Comment ça marche ?

Cas A - des contribuables n'ayant pas de SFE (Système de Facturation d'Entreprise) ou ayant un SFE qui est approuvé par la DGI pour être utilisé avec e-MECeF

Etape 1 : Demande des identifiants de connexion

Etape 2 : Délivrance des factures

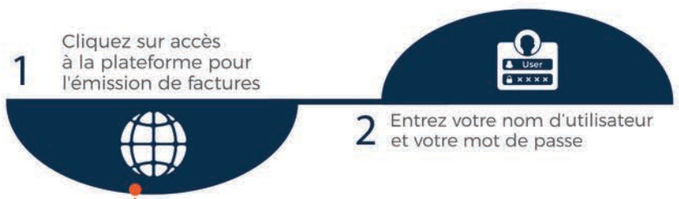

Gérez votre e-MECeF (si vous avez choisi d'utiliser l'e-SFE fourni par la DGI, éditez vos factures normalisées en ligne en utilisant e-SFE disponible sur la plateforme et sur votre espace ; si vous avez choisi votre SFE qui est déjà approuvé par la DGI pour être utilisé avec e-MCF, vous obtiendrez le jeton d'accès et pourrez configurer votre SFE selon les instructions du fournisseur / éditeur).

Cas B - des contribuables ou fournisseurs ayant de SFE (Système de Facturation d'Entreprise) qui n'est pas encore approuvé par la DGI pour être utilisé avec e-MECeF

NB : Pour pouvoir utiliser votre SFE avec e-MECeF, il doit être modifié afin de communiquer avec la plateforme e-MECeF en utilisant le protocole (API) approuvé par la DGI. Cette cession concerne tous les contribuables ou éditeurs ayant des connaissances techniques pour effectuer des modifications de leurs SFE.

Etape 1 : Demande des identifiants de connexion

Etape 2 : Réalisation des tests

Attention : le nom d'utilisateur est votre numéro IFU.

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS
DGI
EQUITE INTEGRITE EFFICACITE

e-MECeF

Direction Générale des impôts - Bureau 18 RDC
(+229) 94 95 44 15 - emecefbenin@finances.bj

www.impots.finances.gouv.bj

Direction Générale des Impôts du Bénin

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Direction Générale des Impôts